

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/AMI/MINMIDT/SG /
DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 3 FEVRIER 2020 POUR LA REALISATION DES
ETUDES GEOTECHNIQUES, GEOPHYSIQUES ET ARCHITECTURALES DU
SITE DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINMIDT**

01. Objet de la sollicitation

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Cabinets d'études désireux de participer à la pré-qualification pour la réalisation des études géophysiques, géotechniques et architecturales du site de construction de l'immeuble siège du MINMIDT.

02. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINMIDT, exercice budgétaire 2020.

03. Objectifs de la prestation

Le Cabinet retenu à l'issue de la Consultation aura à sa charge, les études architecturales et techniques de l'immeuble à construire. À ce titre, il aura à sa charge :

- Les Études d'Avant-Projet Sommaire corrigées à l'issue du concours (APS) ;
- Les Études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- L'élaboration et le suivi du dossier de Permis de Bâtir ;
- L'étude de détail du Projet et plan d'exécution des Ouvrages ;
- L'Élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

04. Critères de qualification

La présente mission sera confiée au cabinet d'Etudes agréés justifiant de compétences avérées et d'au moins 10 années d'expérience en matière d'études géotechniques, géophysiques et architecturales.

05. Composition et présentation du dossier de manifestation d'intérêt

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

05.1. Volume 1 : Dossier administratif

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- ❖ Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- ❖ La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- ❖ L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- ❖ L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- ❖ Les extraits des états financiers des trois derniers exercices dûment certifiés par un expert-comptable agréé et portant les chiffres d'affaires réalisés au cours de ces exercices ;

- ❖ Le justificatif de l'inscription aux divers ordres d'expertises le cas échéant ;
- ❖ Le plan de localisation des bureaux du siège et des sites annexes.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

05.2. Volume 2 : Dossier technique

05.2.1. Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel clé

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- ❖ du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- ❖ de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- ❖ de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra comprendre, entre autres compétences :

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1.	Chef de mission	- Architecte, inscrit à l'ONAC et ayant au moins quinze années d'expérience dans les études des projets de bâtiments;
2.	Un Ingénieur de structure	Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'ONIGC et ayant au moins quinze années d'expérience dans les études des projets de Bâtiments ;
3.	Un Architecte Junior	Architecte inscrit à l'ONAC et ayant au moins une expérience de Cinq années dans les études de projet de Bâtiments ;
4.	Un Expert en gestion de l'environnement	Un Expert en gestion de l'environnement (BAC+5), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra impérativement avoir mené au moins deux (02) études d'impact sur l'environnement d'importance comparable
5.	Un Géotechnicien	- Ingénieur géotechnicien ou équivalent (BAC+5 en mécanique des sols) ayant au moins cinq années d'expériences dans les études des projets de bâtiments;
6.	Un Ingénieur Fluide Génie électrique	- Ingénieur Génie électrique ayant au moins cinq années d'expériences dans les projets similaires ;
7.	Un Ingénieur Fluide Génie hydraulique	- Ingénieur Génie hydraulique ou équivalent ayant au moins une expérience de cinq années dans les projets similaires stratégies de télécommunications
8.	Un Technicien Supérieur de topographie	- avec une expérience professionnelle de dix années d'expérience
9.	Deux projecteurs	- Technicien de Génie Civil ou équivalent avec une parfaite maîtrise des logiciels de dessin.

b) L'organigramme complet du cabinet

c) La liste du personnel fixe qualifié

d) Les références du Candidat

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des dix (10) dernières années.

Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- ❖ l'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- ❖ le certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou tout autre document y tenant lieu.

05.2.2. Critères d'évaluation du Dossier Technique

Profil des experts : 50 points		
1.	Chef de mission : 10 pts	Conformité de l'inscription à l'ONAC : 03 points Expérience : 07 points (01 pt à partir de la quinzième année d'expérience)
2.	Un Ingénieur de structure : 05 pts	Conformité de l'inscription à l'ONIGC : 02 points Expérience : 03 points (0,5 pt à partir de la quinzième année d'expérience)
3.	Un Architecte Junior : 05 pts	Conformité de l'inscription à l'ONAC : 02 points Expérience : 03 points (0,5 pt à partir de la quinzième année d'expérience)
4.	Un Expert en gestion de l'environnement: 05 pts	Conformité du diplôme : 02 points Références : 03 points (0,5 par projet à partir du 3 ^{ème} projet)
5.	Un Géotechnicien : 05 pts	Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet à partir de la 5 ^{ème} année d'expérience)
6.	Un Ingénieur Fluide Génie électrique: 05 pts	Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet à partir de la 5 ^{ème} année d'expérience)
7.	Un Ingénieur Fluide Génie hydraulique : 05 pts	Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet à partir de la 5 ^{ème} année d'expérience)
8.	Un Technicien Supérieur de topographie : 05 pts	Conformité du diplôme : 02 points Expérience : 03 points (0,5 par projet à partir de la 10 ^{ème} année d'expérience)
9.	Deux projecteurs: 05 pts	Conformité des diplômes respectifs : 2,5 points
Expérience du Cabinet : 20 points		
	Entre 10 et 15 ans	10 points
	Supérieure à 15 ans	20 points
Références du Cabinet (dix dernières années) : 20 points		
	Entre 2 et 4	10 points
	Entre 4 et 6	15 points
	Plus de 6	20 points

Chiffre d'affaires (05 dernières années) : 10 points	
Entre 100 et 200 millions	05 points
Plus de 200 millions	10 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

06. Dépôt de dossier

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en six (06) exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme telles, devront être déposés au Service des Marchés du MINMIDT, sis à la porte 306 ; ou au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Rose, Porte 116, au plus tard le 12 FÉV 2020, à 10 heures et devront porter la mention :

000001

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°- 000001 AMI / MINIMIDT / SG / DAG/ SDBMM/SMP/2020 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES CABINETS POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES, GEOPHYSIQUES ET ARCHITECTURALES DU SITE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINMIDT. »

07. Acquisition des documents relatifs à la manifestation d'intérêt

A l'issue de la phase de pré-qualification, les documents relatifs à la sollicitation à manifestation d'intérêt peuvent être retirés au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Service des Marchés Publics, Immeuble Rose, Porte 116. La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le dossier d'Appel d'Offre restreint à l'issue de ladite phase de pré-qualification.

08. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12 FÉV 2020 à 11h dans la salle de session de la Commission de Passation des Marchés du MINIMIDT. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

09. Publication des résultats

Les Cabinets d'Études retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés de l'étude peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT, Immeuble Rose, Porte 116. Tel. : 222 22 23 91.

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



Gabriel Doda Ndabé